

# Politique d'achats durables et responsables de NAOS

Personne responsable : Stéphane Faustin-Leybach, Directeur Achats Groupe

## Préambule

NAOS est une organisation française de dermocosmétique à finalité altruiste qui place la santé de la peau au cœur de ses préoccupations. À travers nos marques Bioderma, Institut Esthederm et Etat Pur, NAOS développe des soins dermatologiques innovants, respectueux de la peau et adaptés aux besoins spécifiques de chacun. Notre approche scientifique et éthique vise à promouvoir un bien-être durable, en favorisant une démarche écoresponsable et en investissant dans la recherche pour améliorer la santé cutanée et le bien-être des individus.

Fidèle à nos valeurs d'authenticité, de responsabilité, de bienveillance et de durabilité, nous avons à cœur d'agir positivement sur notre environnement. Notre politique achats, pleinement alignée avec notre mission d'entreprise, vise à garantir des partenariats responsables et durables. Notre service achats est d'ailleurs labellisé RFAR (Relations Fournisseurs Achats Responsables), témoignant de notre engagement à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, en maintenant des standards élevés en matière de qualité, de transparence et de respect des principes éthiques.

La présente Politique Achats Responsables définit les grandes orientations stratégiques et les principes essentiels appliqués au sein du groupe NAOS dans la gestion de ses achats. Elle est portée par la Direction des Achats Groupe, qui en garantit l'actualisation régulière et le déploiement. Les principes énoncés ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des achats de produits et de services.

## 1. Champ d'application

Les achats de biens, services et matières constituent près de **80 %** des dépenses du Groupe. La maîtrise de ces achats est cruciale pour assurer le respect des performances et des délais contractuels, mais aussi pour renforcer la confiance que le Groupe souhaite établir avec ses Fournisseurs. La maîtrise des achats représente l'un des leviers majeurs de succès pour le Groupe.

Cette politique s'applique donc à l'ensemble des achats périmètre France réalisés par NAOS (hors achats patrimoniaux), et par extension, à tous nos fournisseurs et nos 1000 collaborateurs français susceptibles de réaliser des achats pour le compte de l'entreprise.

## 2. Principes et Engagements

Pour soutenir les valeurs et objectifs de durabilité du Groupe, nos pratiques d'achats suivent les principes et engagements suivants :

### a) Nos engagements en matière de pratiques d'achats responsables

S'engager pour des pratiques d'achats responsables est essentiel pour promouvoir un développement durable et éthique. En privilégiant des fournisseurs respectueux de l'environnement et des droits humains, les entreprises et les consommateurs contribuent à réduire leur empreinte écologique, à améliorer les conditions de travail et à encourager des modes de production plus justes. De plus, ces pratiques renforcent la transparence et la confiance entre les acteurs économiques, tout en permettant d'atténuer les risques liés aux violations des normes sociales et environnementales. Adopter une démarche d'achats responsables, c'est donc faire le choix d'un impact positif à long terme, aussi bien sur la société que sur la planète ; c'est dans cette optique que nous avons décidé de prendre les engagements suivants :

- **Label Relations Fournisseurs Achats Responsables** : Appliquer les principes du label Relations Fournisseurs Achats Responsables.
- **Formation des Acheteurs** : Former les acheteurs aux pratiques d'approvisionnement durable, avec des sessions de formation continue pour s'assurer de la compréhension et de l'application des meilleures pratiques.
- **Formation des Prescripteurs internes aux pratiques d'achats durables** : Former les prescripteurs aux pratiques d'achats durables, avec des sessions de formation pour s'assurer de la compréhension et de l'application des meilleures pratiques.
- **Adhésion à la charte éthique fournisseurs** : Faire adhérer les fournisseurs principaux à la charte éthique, garantissant leur engagement envers des pratiques éthiques et durables.
- **Intégration des clauses éthique, de conformité et de développement durable** : Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les contrats des fournisseurs des catégories identifiées comme prioritaires, afin de garantir une chaîne d'approvisionnement plus responsable.
- **Transparence et traçabilité** : Garantir la transparence des chaînes d'approvisionnement, avec une traçabilité claire des composants pour vérifier que les engagements éthiques et environnementaux sont respectés à chaque étape du processus d'achat.

### b) Nos engagements en matière de relations durables avec nos fournisseurs

S'engager dans des relations durables avec nos fournisseurs est un levier stratégique essentiel pour assurer la stabilité, la qualité et l'éthique de notre chaîne d'approvisionnement. En développant des partenariats de confiance sur le long terme, les entreprises favorisent une meilleure collaboration, réduisent les risques liés aux ruptures ou aux fluctuations du marché et encouragent l'innovation conjointe. Ces relations permettent également d'instaurer des pratiques plus responsables en matière

sociale et environnementale, en incitant les fournisseurs à respecter des standards élevés ; c'est pourquoi nous avons souhaité nous engager sur les principes ci-dessous :

- **Respect de la loi LME** : Respecter les délais de paiement des factures fournisseurs en accords avec la loi de modernisation de l'économie.
- **Santé Financière** : Veiller à ce que les fournisseurs avec qui nous collaborons soient en bonne santé financière et ne soient pas en dépendance économique au groupe.
- **Management de la relation fournisseur** : Faire évoluer notre programme de relation fournisseurs en intégrant de nouveaux fournisseurs Collaboratifs et fournisseurs en Alliances impliquantes.
- **Promotion de relations durables et équilibrées** : Augmenter la part de chiffres d'affaires réalisée par les fournisseurs Collaboratifs et fournisseurs en Alliances impliquantes.
- **Satisfaction des fournisseurs** : Entretenir la satisfaction des fournisseurs de leur collaboration avec NAOS
- **Recours à la Médiation** : Privilégier la médiation comme mode de traitement des litiges

### c) Nos engagements en matière de développement durable

S'engager pour le développement durable est essentiel pour préserver les ressources de notre planète, garantir des conditions de vie dignes aux générations actuelles et futures, et assurer la pérennité des activités économiques. Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques, adopter une approche durable permet de limiter notre empreinte écologique, de promouvoir des pratiques responsables et d'encourager l'innovation. Cet engagement inclut également les notions de diversité et d'inclusion, qui sont essentielles pour bâtir une société plus équitable et favoriser un environnement de travail plus enrichissant et performant. Favoriser l'égalité des chances, soutenir des fournisseurs issus de milieux variés et encourager une culture inclusive permet aussi de créer un environnement plus équitable et innovant. Nous avons donc eu à cœur d'intégrer les engagements suivants à notre politique d'achats :

- **Sensibilisation des acheteurs à la diversité et l'inclusion** : Former les acheteurs aux bénéfices de la diversité dans la chaîne d'approvisionnement, afin de s'assurer qu'ils incluent des critères de diversité dans leurs décisions de sélection de fournisseurs.
- **Inclusion dans les processus de sélection** : Intégrer des critères de diversité dans les appels d'offres et processus de sélection pour tous les segments d'achat.
- **Contribution au développement du territoire** : Privilégier des relations avec des fournisseurs nationaux et des fournisseurs en Zone de revitalisation rurale.
- **Favoriser l'innovation durable** : Encourager les fournisseurs à développer de nouveaux produits ou services innovants qui intègrent des critères de durabilité, comme des technologies moins polluantes ou des alternatives aux produits chimiques dangereux.

- **Réduction de l’empreinte carbone** : Favoriser l'achat de produits et services ayant un faible impact environnemental, notamment en matière de consommation énergétique, de transport et de gestion des déchets dans le cadre de notre plan Climat et Biodiversité.

### 3. Attentes vis-à-vis de nos fournisseurs

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent et adhèrent pleinement à nos principes de durabilité, d'éthique et de transparence. Cela inclut un engagement ferme envers des pratiques commerciales responsables, visant à promouvoir la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources et le respect des droits humains dans toutes leurs opérations. Ils doivent non seulement respecter les lois et réglementations locales et internationales en vigueur, mais aussi s'efforcer d'aller au-delà de ces exigences pour intégrer des pratiques éthiques dans leur gestion quotidienne. Nous attendons également que nos fournisseurs adoptent une approche proactive pour améliorer leurs performances sociales, environnementales et éthiques.

En outre, nous demandons à ce qu'ils coopèrent pleinement avec nous dans la mise en œuvre de cette politique. Cela inclut leur engagement à respecter nos standards et à participer activement à des initiatives d'amélioration continue. À cette fin, nous les invitons à signer notre charte éthique fournisseurs, un document essentiel qui détaille nos attentes en matière de responsabilité sociale et environnementale. Ce partenariat fondé sur des valeurs partagées nous permettra de garantir une chaîne d'approvisionnement solide, responsable et durable, dans le respect des normes les plus strictes.

### 4. Objectifs et suivi des progrès

NAOS a élaboré et défini des objectifs précis et mesurables dans le but de renforcer et d'optimiser le déploiement de notre politique d'achats responsables. Ces objectifs sont accompagnés d'indicateurs clés de performance (KPIs) soigneusement sélectionnés, qui permettent non seulement de mesurer l'efficacité des actions entreprises, mais aussi de suivre de manière continue les progrès réalisés dans l'atteinte de ces objectifs. Ce suivi rigoureux garantit une transparence totale et facilite l'ajustement des stratégies si nécessaire, afin de s'assurer que les engagements pris en matière de durabilité, de respect des normes éthiques et de responsabilité sociale sont respectés de manière constante et performante.

#### a) Nos objectifs en matière de pratiques d'achats responsables

Thème	Objectif Quantitatif	KPI	Objectifs
Label RFAR	Atteindre les objectifs identifiés de notre plan d'actions	Nombres d'objectifs atteints	2028 : Renouvellement de la labellisation
Formation	Former les acheteurs aux pratiques d'approvisionnement durable	% d'acheteurs formés	2025 : 100% 2028 : 100% 2030 : 100%
Formation	Former aux pratiques d'achats durable les prescripteurs internes susceptibles de	% de prescripteurs formés	2025 : 20% 2028 : 70% 2030 : 100%

	réaliser des achats pour le compte de l'entreprise		
Charte éthique	Adhésion des fournisseurs à la charte éthique	% de fournisseurs ayant signé la charte éthique	2025 : sup à 90% 2028 : sup à 90% 2030 : sup à 90%
Clauses éthiques, conformité et développement durable	Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les contrats des fournisseurs des catégories identifiées comme prioritaires	% de contrats avec des clauses RSE	2025 : x 2028 : 60% 2030 : 80% <b>Trouver le nombre de contrats à partir de Juin 2024</b>
Transparence et traçabilité	Adhésion à une plateforme de traçabilité pour les catégories d'achats ciblées comme prioritaires	% de fournisseurs qui acceptent de communiquer leurs informations de traçabilité	2025 : sup à 80% 2028 : sup à 80% 2030 : sup à 80%

### b) Nos objectifs en matière de relations durables avec nos fournisseurs

Thème	Objectif Quantitatif	KPI	Objectifs
Loi LME	Respect des délais de paiement de la loi LME	% des factures payées à l'échéance	2025 : sup à 90% 2028 : sup à 90% 2030 : sup à 90%
Santé Financière	Entretenir des relations commerciales avec des fournisseurs en bonne santé financière	% de fournisseurs en bonne santé financière	2025 : sup à 70% 2028 : sup à 70% 2030 : sup à 70%
Santé Financière	Veiller à ce que les fournisseurs ne soient pas en dépendance financière au-delà de 20%	% de fournisseurs indépendants	2025 : inférieur à 10% 2028 : inférieur à 10% 2030 : inférieur à 10%
Pilotage du SRM	Augmenter le nombre de fournisseurs Collaboratifs et Alliances impliquantes	% de fournisseurs	2025 : 7% 2028 : 10% 2030 : 12%
Promotion des relations	Augmenter la part de chiffre d'affaires réalisée par les fournisseurs Collaboratifs et Alliances impliquantes	% de Chiffre d'affaires	2025 : 15% 2028 : 20% 2030 : 25%
Médiation	Recours à la médiation	Moins de X dossiers par an	2025 : inf à 5 dossiers 2028 : inf à 5 dossiers 2030 : inf à 5 dossiers
Satisfaction fournisseurs	Note de satisfaction des fournisseurs pour évaluer Naos en tant que Client	% de satisfaction	2025 : sup à 80% 2028 : sup à 80% 2030 : sup à 80%

### c) Nos objectifs en matière de développement durable

Thème	Objectif Quantitatif	KPI	Objectifs
Développement du territoire	Augmenter le chiffre d'affaires généré en Made In France	% de chiffre d'affaires	2025 : sup à 45% 2028 : sup à 45% 2030 : sup à 45%

Développement du territoire	Augmenter le chiffre d'affaires généré avec des fournisseurs en Zone de Revitalisation Rurale	% de chiffre d'affaires	2025 : 7% 2028 : 10% 2030 : 12%
Formation	Sensibiliser les acheteurs aux bénéfices de la diversité dans leur sélection de fournisseurs	% d'acheteurs formés	2025 : 100% 2028 : 100% 2030 : 100%
Inclusion	Intégrer des critères de diversité dans les appels d'offres	% d'appel d'offres avec critères de diversité	2025 : x 2028 : x 2030 : 100%
Reduction empreinte carbone	Reduction des émissions de GES liés aux intrants (AC, MP indirects, sous-traitance)	Repack plus vertueux Reformulation plus vertueuse Nbr de matières homologuées avec impact carbone moins important que N-1 % de repack vertueux	A discuter au séminaire
Innovation	Encourager les fournisseurs à développer de nouveaux produits/services innovants qui intègrent des critères de durabilité	Nombre de projets d'innovation durable par an	2025 : Minimum 5 an 2028 : Minimum 5 an 2030 : Minimum 5 an

## 5. Méthode d'application de la politique Achats



## 6. Gouvernance

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de cette politique d'achats responsables incombe à Stéphane Faustin-Leybach, en sa qualité de Directeur des achats.

Il joue un rôle clé dans la supervision, le suivi, et l'amélioration continue de nos pratiques d'achats responsables.

La gouvernance des achats responsables NAOS s'intègre de la manière suivante dans l'écosystème NAOS :

Fonctions	Rôles
Directeur des Achats groupe	Définit la stratégie achats du groupe ; Définit les objectifs et suit leurs réalisations ; Structure et anime la démarche Achats Responsables
Responsables Achats	Fixent la stratégie et coordonnent la démarche achats sur leurs segments d'activité ; Suivent les objectifs et les plans d'action
Acheteurs	Pilotent les achats sur leurs segments d'activités ; Négocient directement avec les fournisseurs et les prescripteurs internes

## 7. Diffusion et révision

La politique est communiquée à tous les employés par email et est constamment accessible sur l'intranet de l'entreprise. Elle est également partagée avec nos fournisseurs et partenaires pour assurer une compréhension et une adhésion uniformes.

Notre politique achats est révisée chaque année afin de garantir qu'elle reste en adéquation avec les standards en vigueur et qu'elle reflète pleinement nos engagements en matière de responsabilité, d'éthique et de développement durable. Cette révision régulière nous permet d'adapter nos pratiques aux évolutions du marché, aux nouvelles réglementations et aux attentes croissantes de nos parties prenantes. En maintenant cette démarche proactive, nous nous assurons de tenir le cap de nos engagements et d'améliorer continuellement nos processus d'achats pour un impact toujours plus positif.

Date de révision et version :	Révisé par :	Motif des révisions
01/04/2025- version 1.1	Hélène Baudet	Rédaction de la politique